

Compte-rendu Conseil Municipal du 23 avril 2022.

Présents : Benoit Olive, Nathalie Cervello, Didier Alary, Pierrick Salamero-Julia, Dominique Lance.

Ouverture de la séance à 18h00 par Benoît Olive - Dominique Lance est le secrétaire de séance.

Traitement des Délibérations mises à l'ordre du jour :

❖ Délibération travaux de desserte Forestière.

Dépenses	Montant HT	Montant TTC
Réfection de la voirie forestière	17 620,00 €	21 144,00 €
Maîtrise d'œuvre	1 762,00 €	2 144,40 €
Publication du marché	454,55 €	545,45 €
TOTAL	19 836,55 €	23 833,85 €

Recettes	Montant TTC
FCTVA	3 904,78 €
DSIL	7 504,17 €
CD11	6 536,01 €
Région Occitanie	€
Autofinancement	5 858,90 €

Ces travaux sont la conséquence de la tempête Gloria (inondations janvier 2020)

→ La délibération est votée à l'unanimité des présents.

❖ Avenant au contrat de location de M. et Mme Guette Jean-Michel au gîte n°4.

M. et Mme Guette ont sollicité de la commune la possibilité de louer le gîte communal pour un mois supplémentaire par rapport à la durée initiale de location.

→ La délibération est votée à l'unanimité des présents.

❖ Achat d'une parcelle à un particulier.

Achat parcelles à Mme Serre Lucienne cadastrées A113, 115 et 2649 pour la création d'un parking.

Le notaire qui sera en charge de l'acte est Maître Olivier BERNARD à Quillan.

→ La délibération est votée à l'unanimité des présents.

❖ Divers

Communication ONF : L'information nous a été transmise par l'ONF que des contrôles de circulation et de stationnement sur les chemins ruraux de la commune allaient être effectués de façon plus régulière.

Nous vous invitons donc à ne pas oublier de mettre en évidence votre carte d'ayant-droit de la commune.